



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **11 décembre 2020**

Compte rendu affiché le **18 décembre 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **4 décembre 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	43

Membres présents à la séance :

**Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, Nassima KAOUAH, Fatma FARTAS, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL**

Objet :

-----

Adhésions au collectif régional HF  
Auvergne Rhône-Alpes et au réseau du  
Chaînon Manquant sur la saison 2020-2021

V\_DEL\_201211\_28

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Pierre DUSSURGEY à Muriel LECERF  
Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Kaoutar DAHOUM  
Yvan MARGUE à Stéphane GOMEZ  
Christine JACOB à Nadia LAKEHAL**

## **Rapport de Madame LAKEHAL,**

### **Mesdames, Messieurs,**

Le Centre Culturel communal Charlie Chaplin est une scène permanente qui développe des partenariats avec d'autres scènes locales, accroît son réseau culturel et renforce sa visibilité professionnelle par un engagement à travers deux nouvelles adhésions sur la saison culturelle 2020-2021 : au collectif HF Auvergne-Rhône-Alpes et au réseau du Chaînon manquant, réseau transnational de structures dédiées au spectacle vivant.

#### Présentation de l'adhésion à H/F Auvergne Rhône-Alpes

Fondée en 2008, HF Auvergne-Rhône-Alpes est une association qui essaie de réduire les inégalités hommes/femmes dans les arts et la culture. Elle fait partie du Mouvement HF qui réunit neuf collectifs régionaux. Cette fédération interrégionale qui a le soutien de nombreuses scènes culturelles développe son action autour de quatre axes principaux qui sont les suivants :

- repérer les inégalités entre les hommes et les femmes du secteur culturel (gouvernance, production, diffusion, visibilité, moyens financiers, réseaux, représentation, formation...), rassembler et diffuser les statistiques ;
- mobiliser, interpeller et rencontrer les pouvoirs publics ;
- accompagner les responsables de structures culturelles dans la réflexion et la mise en place de leviers pour plus d'égalité ;
- organiser des tables-rondes, conférences et autres moments de rencontres et de réflexion avec les professionnels et professionnelles de la culture.

Les adhésions représentent une ressource importante pour son fonctionnement.

Pour les petites structures (cie, petit lieu) l'adhésion est de 50 € et pour les plus grosses structures (théâtre labellisé ou conventionné etc..) l'adhésion est à 200 €.

Cette adhésion permettra au Centre Culturel communal Charlie Chaplin de s'inscrire dans une démarche de développement accru de sa culture de l'égalité, d'accéder aux événements proposés et aux ressources et de participer aux réunions HF.

#### Présentation de l'adhésion au réseau du Chaînon manquant

Créée en 1994, l'association le Maillon est la fédération Auvergne Rhône-Alpes Suisse Romande du réseau Chaînon.

Cette association réunit des théâtres municipaux de différentes dimensions autour des enjeux de l'aide à la création artistique et à la diffusion des œuvres en région et inter régions dans tous les champs artistiques.

Elle s'engage auprès des artistes repérés pour structurer leur démarche et élargir leur réseau et visibilité en faisant accéder leurs projets à la vitrine internationale qu'est le Chaînon manquant, chaque mois de septembre à Laval.

Elle participe ainsi au maillage culturel du territoire par le repérage artistique sur de petites et moyennes formes de spectacle vivant et favorise le développement de la collaboration des structures avec comme point d'orgue le Festival Région en scène qui se déroule chaque mois de février.

Elle promeut également le partage d'expériences et la réflexion sur la médiation culturelle et la formation nécessaire pour faire évoluer les équipes au sein des théâtres municipaux.

Ainsi cette adhésion favorisera, tout comme la récupération du label scène régionale obtenue en 2020, le maillage et l'ancrage professionnel des 5C dans le paysage culturel régional.

Chaque fédération régionale proposant des spectacles de qualité à la programmation avec un prix négocié pour le montage de tournée en région, cela permet une baisse des coûts de plateau car les compagnies vendent plus de dates et les frais d'approche sont mutualisés en région : un intérêt supplémentaire pour les 5C dans la recherche constante de maîtrise de ses dépenses

artistiques.

**En conséquence, je vous propose :**

▶ d'autoriser Madame la Maire à adhérer pour le Centre Culturel communal Charlie Chaplin au collectif régional HF Auvergne-Rhône-Alpes pour la saison culturelle 2020-2021, pour un montant de 200 € ;

▶ d'autoriser Madame la Maire à adhérer pour le Centre Culturel communal Charlie Chaplin à l'association Le Maillon pour la saison culturelle 2020-2021, pour un montant de 400 €.

Envoyé en préfecture le 24/12/2020

Reçu en préfecture le 24/12/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20201211-V\_DEL\_201211\_28-DE

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/12/2020

Reçu en préfecture le 24/12/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 069-216902569-20201211-V\_DEL\_201211\_28-DE

**Vu** les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

**Entendu** le rapport présenté le 11 décembre 2020 par Madame Nadia LAKEHAL, dixième adjoint, déléguée à la Culture et à la Culture scientifique ;

**Après avoir délibéré, décide :**

▶ d'autoriser Madame la Maire à adhérer pour le Centre Culturel communal Charlie Chaplin au collectif régional HF Auvergne-Rhône-Alpes pour la saison culturelle 2020-2021, pour un montant de 200 € ;

▶ d'autoriser Madame la Maire à adhérer pour le Centre Culturel communal Charlie Chaplin à l'association Le Maillon pour la saison culturelle 2020-2021, pour un montant de 400 €.

<b>Nombre de suffrages exprimés : 43</b>
Votes Pour : 39
Votes Contre : 0
Abstention : 4
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le vendredi 11 décembre 2020 et signé au registre les membres présents.

**Pour extrait conforme,**

**Madame la Maire,**

**Hélène GEOFFROY**

**Rendu exécutoire par transmission en Préfecture**

**Le**

**Madame la Maire,**

**Hélène GEOFFROY**